

LA SEITA

VOUS MENT

SEITA : "Faux nez" d'Imperial Tobacco

Activité : Multinationale du tabac

Siège : Londres, Grande-Bretagne

Bénéfice net total 2013 : ~ 3 milliards d'euros (+ 2% par rapport à 2012)

Part de marché des cigarettes en France : 25,2%

Qu'est ce que le paquet neutre ?

C'est un paquet de cigarettes :

- ☑ de couleur unique, sans logo ni image de marque
- ☑ avec le nom de la marque en caractères standardisés identiques
- ☑ comportant de grands avertissements sanitaires textuels et des photos-chocs couvrant 65% des faces du paquet (cf Directive européenne 2014/40)
- ☑ apportant des informations sur les composants toxiques du produit



Pourquoi cette mesure ?

- ➡ Le packaging actuel est un "*vendeur muet*", vu plus de 7000 fois par an par le fumeur et son entourage. Il fidélise surtout le consommateur.
- ➡ Le marketing dénature les messages de santé et la perception de danger des produits fumés.
- ➡ Les logos, visuels et les couleurs attirent et ciblent surtout les jeunes.
En France, 42% des jeunes garçons et des jeunes filles de 17 ans sont fumeurs.

L'Alliance contre le tabac soutient l'adoption de cette mesure dans le cadre d'une politique globale de lutte contre le tabagisme

1. Une réussite australienne avérée après seulement 2 ans

2. Un concept plébiscité par l'opinion publique

3. Halte à la désinformation des multinationales et des buralistes

1. L'expérience australienne

prouve que le paquet neutre a un impact immédiat sur le tabagisme

Plus d'une soixantaine d'études internationales (Australie, Canada, Grande-Bretagne, France, etc.) ont testé de façon prospective l'efficacité et l'intérêt du paquet de cigarettes neutre dans un contexte de lutte contre le tabagisme.

Une efficacité globale démontrée en Australie



L'Australie : **1er pays a avoir mis en place le paquet neutre** dès janvier 2013

L'expérience australienne démontre son impact sur un public varié :

Femmes Jeunes Non fumeurs Fumeurs

Impact du paquet neutre chez les fumeurs adultes et les jeunes australiens, Ministère de la Santé de l'Australie, dernière mise à jour 10/12/2014

- Diminution générale de la consommation de tabac de 3,4%
- Augmentation de la proportion de jeunes non-fumeurs : 72 à 77 %
- Amélioration de la perception des risques encourus
- Forte augmentation de 78 % des appels vers la ligne tabac infos services australienne
- Baisse du nombre de cigarettes fumées par semaine par les fumeurs de 111 cigarettes à 96 cigarettes

La réussite australienne incite de nombreux Etats à lancer le processus de mise en œuvre du paquet neutre

La France n'est pas le seul pays à étudier la mise en place du paquet neutre sur son territoire : Royaume-Uni, Irlande, Norvège, Finlande, Nouvelle-Zélande, Brésil...



➡ **Au niveau européen** : la Directive européenne révisée 2014/40 donne la possibilité aux Etats membres de mettre en place le conditionnement neutre des paquets de cigarettes à l'instar des paquets australiens.



➡ **Au niveau international** : La Cour Suprême d'Australie, en 2012, a confirmé la constitutionnalité de la mesure et débouté les fabricants de leurs demandes, incitant certains Etats à en étudier la mise en œuvre.



Les emballages des produits du tabac, sont conçus par les cigarettiers comme de véritables supports publicitaires pour attirer des consommateurs de plus en plus jeunes, faisant oublier leur dangerosité.

L'instauration du paquet neutre contribue à empêcher une présentation trompeuse des produits du tabac.

2. Le paquet neutre est une mesure de santé publique plébiscitée par l'opinion publique

Pourquoi la mesure est soutenue par près de 7 français sur 10 ?

Le tabac n'est pas un produit comme les autres :

- ☑ C'est le seul produit de consommation courante qui tue prématurément **un consommateur sur deux**
- ☑ Plus de **200 français** meurent du tabac chaque jour (73 000 décès par an)
- ☑ Le tabac est responsable de **44 000 décès** par cancers, soit un quart des décès par cancers recensés chaque année en France
- ☑ Le tabagisme est la **1ère cause de mortalité évitable** en France

68 % des sondés
sont favorables à
l'instauration de la
mesure, fumeurs et
non fumeurs

Lh2 pour le CNCT, 2008

55 % des Français
considèrent spontanément
que les paquets neutres
sont efficaces pour
dissuader les jeunes de
commencer à fumer

Ipsos pour ACT, 2014

Soutien au niveau européen et en Australie

➡ Au niveau européen¹ :

75 % des sondés
sont en faveur des
mises en garde
obligatoires illustrées

54 % des européens
sont favorable à
l'emballage neutre

➡ En Australie² :

**Depuis l'entrée en vigueur du paquet neutre,
les fumeurs sont majoritairement en soutien**

¹ Eurobaromètre, mai 2010

² Australian smokers' support for plain or standardised packs before and after implementation. Tobacco Control, novembre 2014

3. Halte à la désinformation orchestrée par les multinationales et les buralistes

Le paquet neutre, une mesure juridiquement faisable

Le paquet neutre respecte le droit des marques et de la propriété intellectuelle

- L'existence de la marque est préservée
- Le nom distinctif de la marque est conservé
- La protection contre l'usage non autorisé de la marque par un tiers est maintenue

Le paquet neutre constitue une mesure proportionnée

- La mesure est justifiée par des raisons de santé publique
 - La réglementation est limitée à ce qui est strictement nécessaire
- => Il n'y a pas d'expropriation et en conséquence aucun dédommagement à envisager

Le paquet neutre respecte les engagements communautaires et internationaux de la France

- à l'égard de la **Directive européenne 2014/40** sur les produits du tabac
- à l'égard de la **Convention-Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac (CCLAT)**
- à l'égard de toutes les **dispositions internationales** en vigueur

Explosion du marché parallèle, STOP A L'INTOX !!!

Ce que nous apprend l'expérience australienne :

Le paquet neutre n'a pas d'impact sur une éventuelle augmentation du commerce illicite³

- Cela n'a pas induit de pertes économiques pour les détaillants
- Ni une plus grande accessibilité économique aux produits du tabac les moins chers
- La proportion de fumeurs consommant des produits contrefaits n'a pas évolué de manière significative (2011 : 2,3% - 2013 : 1,9%)

Les paquets neutres ne feront pas accroître la contrebande et la contrefaçon en France :

Il ne faut pas confondre contrebande, contrefaçon et achats transfrontaliers !!!

- En France, les achats transfrontaliers réalisés sur le marché européen représentent 15 à 20% des ventes
- En France, les ventes illicites (contrebande et contrefaçon) n'excèdent pas 6%⁴
- La lutte contre le commerce illicite des produits du tabac passe par l'instauration d'un dispositif de suivi et de traçabilité des produits totalement indépendant des multinationales.



Alliance contre le tabac
13 rue d'Uzès - 75002 Paris
Tél : 01 43 37 91 51
www.alliancecontreletabac.org

³ Early evidence about the predicted unintended consequences of standardised packaging of tobacco products in Australia: a cross-sectional study of the place of purchase, regular brands and use of illicit tobacco - Michelle Scollo, Meghan Zacher, Sarah Durkin, Melanie Wakefield - BMJ Open 2014;4:e005873 doi:10.1136/bmjopen-2014-005873 - <http://bmjopen.bmj.com/content/4/8/e005873.abstract?sid=da20e51d-9874-43de-a40d-6db0d8103f35>

⁴ L'observation du marché illicite de tabac en France, Nacer Lalam & David Weinberger INHESJ – Aurélie Lermenier, Hélène Martineau, OFDT, 2012